

**Service
Communication et
Juridique**

SCJ

Pôle Communication

Dossier suivi par
Valérie BELVALETTE
Téléphone
05 63 49 51 47
Fax
05 63 38 22 95
Courriel
valerie.belvalette@ac-
toulouse.fr

3 rue Général Giraud
81013 ALBI cedex 09

Albi, le lundi 05 octobre 2009

L'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à
Mesdames et messieurs
les enseignants des écoles,
des classes SEGPA des collèges
et des classes de l'enseignement spécialisé

S/C des IEN de circonscription

Objet : Lancement du concours d'affiches « Le Printemps des Arts 2010 »

Un concours d'affiches est lancé pour promouvoir « Le Printemps des Arts 2010 ». Ce concours est ouvert du lundi 12 octobre 2009 au vendredi 29 janvier 2010 et s'adresse aux élèves du premier degré ainsi qu'aux élèves de classes de SEGPA et de l'enseignement spécialisé. L'affiche créée sera impérativement une œuvre collective (un groupe d'élèves ou une classe entière).

1) Inscription au concours :

Les enseignants devront inscrire leurs élèves en renvoyant le bulletin d'inscription au Service Communication et Juridique de l'inspection académique par courriel à valerie.belvalette@ac-toulouse.fr au plus tard le vendredi 13 novembre 2009.

2) Cahier des charges :

L'affiche devra être conçue au format A3 et en couleur. Toutes les techniques sont admises : peinture, encre, collage... Il est aussi possible de les combiner. Il peut y avoir des effets de relief mais les réalisations ne doivent pas être en volume. Il s'agit d'un support, aucune information textuelle n'est demandée aux candidats.

Cette affiche peut symboliser toutes les expressions artistiques mises en valeur par le « Printemps des Arts » : dessin, peinture, sculpture, danse, théâtre, musique, photographie, cinéma, vidéo, infographie... Libre choix est donné aux concepteurs de mettre en valeur une ou plusieurs de ces facettes à travers la thématique suivante : « Raconte-moi une histoire... ».

Observation : L'affiche sélectionnée pour annoncer cette manifestation du « Printemps des Arts » est destinée à être installée dans les halls des écoles, des collèges, lycées et LP publics du département, dans les halls des diverses institutions (Inspection académique du Tarn, Conseil Général, Préfecture, mairies...) et des différents partenaires culturels participant à l'opération (Athanon, ADDA, Apollo, Cap Découverte, ...).



Les affiches seront à envoyer ou à déposer avant le vendredi 12 février 2010 au Service Communication et Juridique - Inspection académique du Tarn - 3 rue Général Giraud - 81013 ALBI Cedex 9

2/2

3) Affiche choisie :

Le choix de l'affiche revient à l'inspecteur d'académie, DSDEN, après consultation d'Henry THIEL, conseiller pédagogique départemental en arts visuels. Les résultats seront communiqués aux lauréats dès le vendredi 5 mars 2010 par courriel, et parallèlement sur le site de l'inspection académique.

4) Mise en forme et prise en charge :

Le travail produit par les élèves sera scanné afin d'être transformé en fichier informatique. Quelques modifications pourront y être apportées. Les informations telles que les dates de la manifestation, le site de l'inspection académique, le nom des lauréats et les logos des partenaires seront intégrées par nos soins.

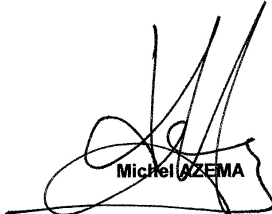
5) Le coût de l'affiche :

Le coût de la maquette, de l'impression et de la diffusion de l'affiche sera entièrement pris en charge par l'inspection académique du Tarn.

6) Les lauréats :

Les élèves lauréats seront désignés et recevront un prix (150 € en bon d'achat pour une commande de fournitures spécialisées arts plastiques au « Kaléidoscope »). Le nom de l'école et de la classe seront inscrits sur l'affiche et chaque élève recevra personnellement une affiche finalisée.

J'invite les enseignants à participer à ce concours qui stimulera les élèves à produire un travail artistique de façon collective et les incitera à créer une oeuvre originale qui sera mise en valeur par la diffusion de leur travail à l'échelle départementale.



Michel OZEMA

PJ : le bulletin d'inscription